

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal
du 28 mars 2025 à 20h30

Convoqué le 24 mars 2025, le Conseil municipal de Naisey-les-Granges s'est réuni en mairie, le vendredi 28 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur le maire, Jacky MOREL.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents :

Jean-Michel ALEX, Claude BELIARD, Etienne BIZE, Michel CRETIN, Bastien FRANSIOLY, Eric LIMACHER, Jean-Luc MARGUET, Estelle MATHEY, Jacky MOREL, Maud QUINET, Pascal SAPOLIN, Sandrine SAPOLIN, Philippe VUILLEMIN.

Absents ayant voté par procuration : Adeline CARLOT à Maud QUINET, Christophe RUBRECHT à Etienne BIZE.

Absent excusé : Néant

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, le Conseil municipal élit Maud QUINET, secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Procès-verbal du Conseil municipal du 28 février 2025
2. Urbanisme
3. Forêt
4. Voirie et terrains communaux
5. Bâtiments communaux
6. Questions diverses

1. Procès-verbal de la réunion du 28 février 2025

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 28 février 2025 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire de séance de la précédente réunion.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

2. Urbanisme

Rapporteur : Jacky MOREL

► **Permis de construire :**

ROBERT Damien et GUILLEMIN Florence	Maison individuelle	13 bis rue de la Côte (accord)
SCI de la Vanne	Bâtiment industriel	22 rue des Combottes (accord)

► **Déclarations préalables :**

MOREAU Hervé	Extension d'un balcon en terrasse bois surélevée	13 rue de Muty (accord)
COTTIN Olivier	Extension du bâtiment existant	11 B rue de Muty (refus)

3. Forêt

Rapporteur : Jacky MOREL

► **Non exercice du droit de préférence parcelle boisée C 521**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir le droit de préférence communal sur l'acquisition de la parcelle C 521 lieu-dit La Chardonnerie pour la vente entre M. Roger BALANCHE et M. Sébastien BALANCHE.

► **Programme de travaux forestiers 2025 et choix des entreprises**

DÉLIBÉRATION N° 2025.17

Après présentation du programme de travaux dans les parcelles 5, 6, 7, 8, 9, 43, 55, le Conseil municipal donne son approbation pour sa réalisation.

En vue d'effectuer ces travaux, plusieurs entreprises ont été consultées, les devis reçus sont les suivants :

	ONF	COULET Travaux Forestiers (CTF)	EURL MAGNIN Emmanuel	DEVAUX Pascal
Dégagement et création cloisonnements	16 930.00 €	10 383.40 €		
Dégagement				6 616.00 €
Création cloisonnements			2 916.90 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le programme de travaux 2025

- Retient :

- la proposition de l'EURL MAGNIN Emmanuel pour la création de cloisonnements d'un montant de 2 916,90 € HT.

- la proposition de l'entreprise DEVAUX Pascal pour le dégagement d'un montant de 6 616,00 € HT.

- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à cette décision.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

► **Affouage**

Le tirage au sort a lieu le 29 mars 2025 de 9h30 à 12h en mairie.

4. Voirie et terrains communaux

Rapporteur : Jacky MOREL

► **Aménagement rue des Marronniers**

DÉLIBÉRATION N° 2025.18

Le maire propose au Conseil municipal de choisir l'entreprise pour effectuer les travaux d'aménagement de la rue des Marronniers.

Les offres reçues sont les suivantes :

- JC Bonnefoy : 96 015,50 € HT
- Kolly TP : 87 725,00 € HT
- S2BTP : 74 124,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise S2BTP pour un montant de 74 124,00 € HT et autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

5. Bâtiments communaux

Rapporteurs : Jacky MOREL et Jean-Luc MARGUET

► **Mur du cimetière**

Compte-tenu de l'état du mur et des risques encourus, le Conseil municipal décide de provisionner 350 000 € au budget principal 2025, en vue de l'exécution des travaux. Les devis en notre possession doivent être actualisés, la commune va solliciter l'Etat en vue d'obtenir une aide financière.

► Salle La Canopée

Jean-Luc MARGUET présente au Conseil municipal :

- le suivi des consommations d'énergie pour les 4 mois de fonctionnement de la salle. Les chiffres donnent un aperçu rassurant des coûts de fonctionnement en matière d'électricité.
Un bilan définitif sera établi sur une année d'exploitation.
- des photographies de l'installation de la scène et des rideaux en vue des représentations théâtrales

6. Questions diverses

➤ Elections municipales 2026 : Le maire informe du vote du Sénat concernant le scrutin de liste paritaire et l'organisation des élections.

Le Sénat a adopté pour les communes de moins de 1 000 habitants, l'obligation des listes paritaires, la suppression du panachage, la possibilité de déposer des listes incomplètes ainsi que la modification du mode de désignation des conseillers communautaires.

➤ Eric LIMACHER rappelle que l'opération brioches aura lieu le mardi 8 avril à partir de 18h00.

➤ Dates à retenir :

11 avril Réunion du Conseil municipal à 20h30 (vote des budgets)

23 mai Réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 22h30.

Le maire,
Jacky MOREL



La secrétaire de séance,
Maud QUINET

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie le 1^{er} avril 2025.